



PRÊT À CONSTRUIRE !

DERNIERES OPPORTUNITES AUX PORTES DE TOULOUSE

À seulement 15 minutes de Toulouse, dans le sud toulousain, découvrez deux dernières parcelles viabilisées de 450 m² et 600 m², prêtes à accueillir la maison de vos rêves.

Implantés dans un environnement paisible, ces terrains prêts à construire bénéficient d'aménagements soignés et offrent une grande liberté de construction, pour concevoir un projet sur mesure, durable et adapté à votre mode de vie.

Rares sur le secteur, ces dernières opportunités s'adressent aux familles et aux porteurs de projets souhaitant conjuguer calme résidentiel et proximité immédiate de Toulouse.

Ne laissez pas passer cette occasion unique. Offrez à votre famille bien plus qu'un logement : offrez-lui un avenir.

LES POINTS FORTS DU PROGRAMME

- ★ ENVIRONNEMENT RESIDENTIEL
- ★ PARCELLES VIABILISEES AUX FINITIONS SOIGNEES
- ★ TERRAINS PLATS ET BIEN EXPOSES

Plan de COMPOSITION

Edition du 08/07/2026 12:30:36





Grille de PRIX

Edition du 08/07/2026 12:30:36

Lot	Surface	SDP	CES	Particularités	Prix Grille
14 - Réserve	601 m2	200 m2	0,0 m2		14 - Réserve
16 - Réserve	450 m2	160 m2	0,0 m2		16 - Réserve

INFORMATION COMMERCIALE

Notre Responsable Commerciale Hectare
Ingrid PREVOST
06 71 14 13 57

AGENCE LABEGE
ZAC de la grande Borde
45, rue Garance
31670 LABEGE

FRAIS À LA CHARGE DU CLIENT

- * Frais de notaire
- * Frais de géomètre : 300€ HT
- * Caution équipements communs : 1000€
- * Frais architecte coordinateur : 600€ TTC
- * Création association syndicale : 100€
- * Forfait impôt foncier : 150 €
- * Les taxes du permis de construire :
- * TA (5% Part Communale 1.3% Part Départementale archéologie 0,40%) TAP, PAC
- * PFAC : (Sicoval)

INTERLOCUTEURS DU PROGRAMME

Notaire de l'opération

DOMINGO-PLANES Florence
24 Avenue de Soreze - 31250 REVEL France

Architecte

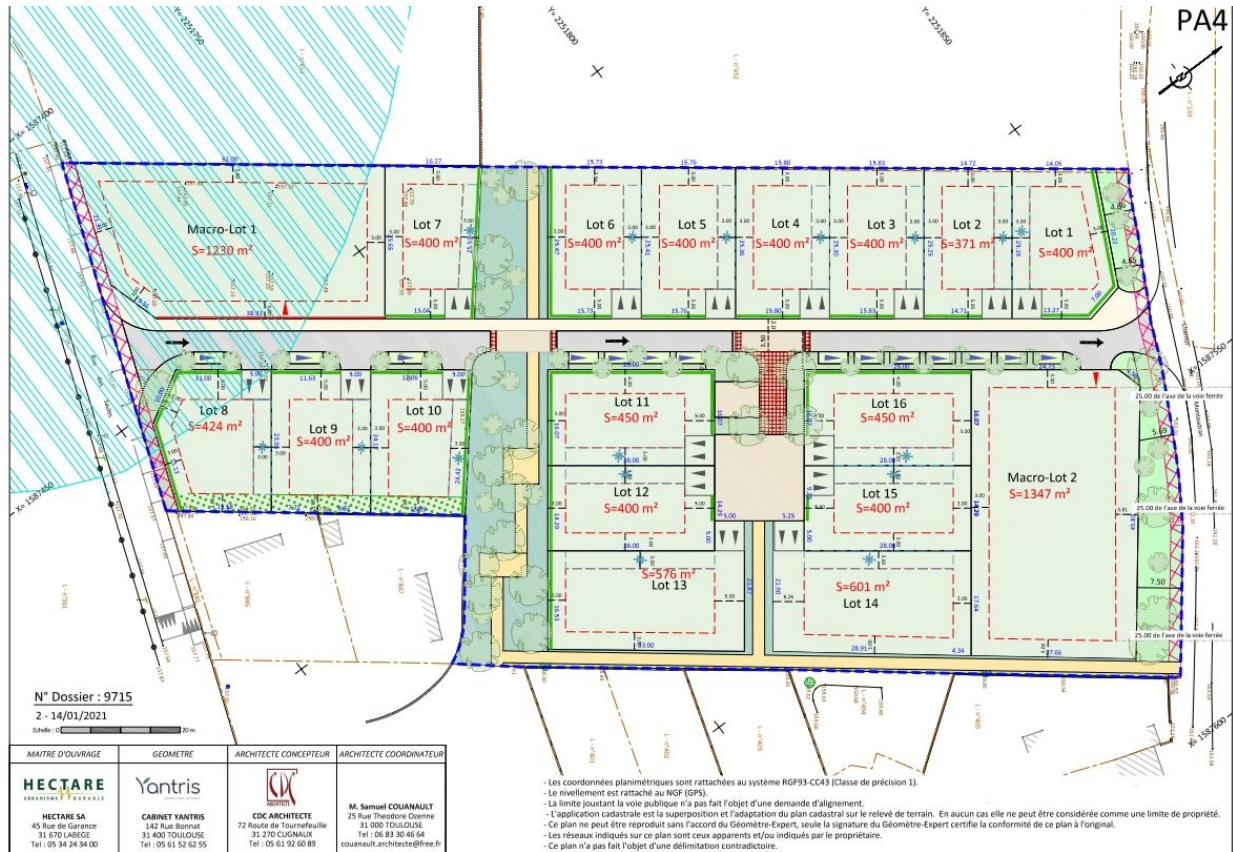
Samuel COUANAULT
25 rue Theodore Ozenne - 31000 TOULOUSE France

Géomètre

YANTRIS, GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES
142 RUE BONNAT - 31400 TOULOUSE France

Plan de MASSE

Edition du 08/07/2026 12:30:36



INFORMATIONS TECHNIQUES

- * Frais de notaire réduits (en partie ou totalité) pour les lots 8, 9, 10, 11, 12 et 15
- * Les clôtures sur voie et espaces verts publics seront réalisées par l'aménageur
- * Les lots 8, 9 et 10 seront grevés d'une servitude de plantandi
- * Permis soumis aux bâtiments de France
- * Les futures constructions devront prévoir un isolement acoustique contre les bruits extérieurs (cat 2)
- * Servitudes de rétention en compensation à l'imperméabilisation des sols à l'intérieur des lots
- * Les lots 11, 12 et 15, 16 devront obligatoirement s'implanter en mitoyenneté R+0